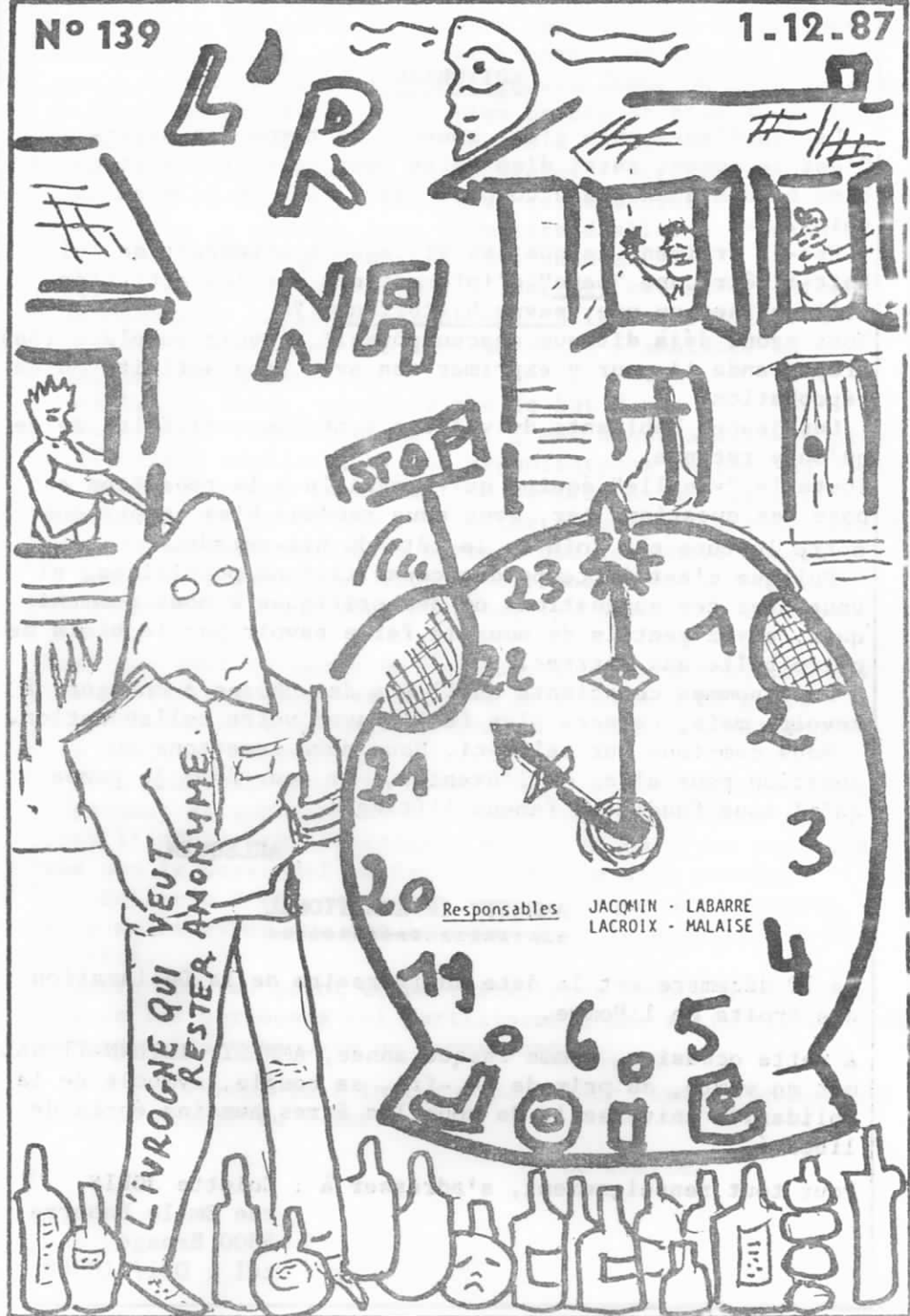




Responsables

JACMIN - LABARRE
LACROIX - MALAISE

EDITORIAL

La fin d'une année c'est souvent le temps des bilans. C'est le moment aussi d'en faire pour notre feuillet qui a bien besoin d'un grand coup de rénovation et de mise au point.

Est-il vraiment ce que les villageois attendent de lui ? Doit-il être une "page" d'informations sur les activités villageoises ou une "revue historique" ?

Nous avons déjà dit que chacun pouvait y avoir sa place (pas trop grande !) pour y exprimer son avis, son activité ou sa réprobation.

Les jeunes habitants du village sont-ils satisfaits de ce qu'on y raconte.

Toute la "vieille" équipe qui travaille à la rédaction se pose des questions car, nous nous rendons bien compte que notre lecture est loin de la tête du hit-parade.

Puisque c'est le temps des consultations populaires, si vous avez des suggestions ou des critiques à nous communiquer, soyez gentils de nous le faire savoir par le biais de notre boîte aux lettres.

Nous sommes conscients qu'il y a des choses à changer, à revoir, mais, ce sera plus facile avec votre collaboration.

Nous comptons sur celle-ci. Nous nous remettons en question pour aller de l'avant.... et pour cela je pense qu'il nous faudra un fameux lifting!!!

ARLEQUIN.

AMNESTY INTERNATIONAL

Le 10 décembre est la date anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme.

A cette occasion, comme chaque année, AMNESTY INTERNATIONAL met en vente, au prix de 80,-frs, sa bougie, symbole de la solidarité universelle de tous les êtres humains épris de liberté.

Pour tout renseignement, s'adresser à : Colette JORIS
rue Emile Labarre, 45
5800 Ernage
tél : 081/610968

UNE CERTAINE FORME DE CIVISME

La plupart de nos concitoyens ont bien compris la raison d'être de notre petit "R.NA.JOIE", à savoir : être à la fois le miroir de tout ce que la vie à Ernage peut comporter d'enthousiasme, parfois de désagrément et l'expression des aspirations ou des doléances les plus diverses.

Ainsi, un ernageois nous fait observer que, nonobstant les regrets déjà exprimés dans un "R.NA.JOIE" précédent, certains de ses concitoyens car, ils seraient plusieurs, manquent tout bonnement de civisme à persister à déverser, sur le coup de 22 heures, voire plus tard, dans le container face au bureau de poste, rue Eugène Delvaux, leurs déchets de verre ou bouteilles, indisposant ainsi à une heure incongrue, tout le voisinage, en raison du bruit particulièrement crispant du verre brisé.

La définition du terme civisme varie quelque peu selon les sources. Celle qui suit nous a semblé refléter les doléances de notre ernageois, le civisme, dans ce cas, consistant, pour l'individu, en l'observance de ses devoirs et obligations vis à vis de la société, d'où le souci d'éviter ce qui puisse déplaire à ses semblables, leur causer des désagréments ou leur faire du tort.

Voilà donc, chers ernageois "turbulants" ce qu'a voulu nous dire votre concitoyen mécontent.

Ne soyons cependant pas trop incisifs car, nous sommes persuadés qu'aucune malveillance n'anime votre tapage nocturne plutôt inconscient. Néanmoins, espérons cette fois que vous lirez l'"R.NA.JOIE", et qu'à l'avenir, si vous jetez un coup d'oeil à vos vidanges, vous y penserez aux autres.

D'avance nous savons que nous pouvons compter sur vous. Merci, en tout cas, pour votre copain l'ernageois.

La Bonne Volonté.

GROUPEMENT DES " 3 X 20 "

Le temps va... le temps passe... Décembre est là, et, puisque 1988 est en vue, je vous en donne notre calendrier :

* Réunions mensuelles :

14/1 , qui sera la Reine ? qui sera le Roi ?
11/2 - 17/3 - 14/4 - 19/5, le Groupement aura 10 ans -
16/6 - 14/7 - 11/8, goûter offert par l'ASBL Ernage-
Animation à tous les "3X20"d'Ernage.
15/9 - 13/10 - 17/11 - 22/12.

* Le voyage est prévu pour le samedi 2 juillet. Dans un plus proche avenir, le 17 décembre, nous "clôture-rons" 1987 ; venez nombreux à ce dernier rendez-vous, au cours duquel vous seront offertes les traditionnelles friandises de fin d'année.

A vous tous, chers membres, à vos familles, à tous les Ernageois, le Comité du Groupement des " 3 X 20 " souhaite un doux Noël dans l'espérance d'une année 1988 très sereine.

Au nom du Comité, je vous adresse un cordial
bonjour.

J.L.

FETE DE LA RENCONTRE 1987 - RESULTATS CONCOURS DE BALLONNETS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme indiqué dans le règlement relatif au concours précité, veuillez trouver ci-dessous les résultats :

1. N° 127149	288 Kms	TV Couleur
2. N° 127338	229 Kms	Radio Stéréo Cassette
3. N° 127409	172 Kms	Radio Clock
4. N° 127421	98 Kms	Stéréo Cassette Player
5. N° 127360	53 Kms	Machine à calculer TI502
6. N° 127309	39 Kms	Puzzle (1500 pièces)
7. N° 127396	19 Kms	Gift Set
8. N° 127497	18 Kms	Gift Set
9. N° 127478	17 Kms	Livres

Les différents prix sont à réclamer et à prendre en charge à l'adresse suivante :

AMOND André
rue de Noirmont, 23
5800 GEMBLoux
Tél : 081/613660

Au nom du Comité des Fêtes, je remercie tous les participants à ce concours et je souhaite plus de chance à ceux qui, aujourd'hui, n'ont pas gagné.

Pour le Comité

AMOND André

ERNAGE RENCONTRE 1987 a vécu. Vive ERNAGE RENCONTRE 1988

Après ces 3 jours de fête, nous avons pu nous rendre compte que vous étiez toujours là pour nous soutenir et pour prouver que nous avons raison de nous décarcasser pendant un an. Pour ceux qui l'ignorent encore, le bénéfice fut cette année de 186.000,-frs qui furent répartis comme suit : 50.000,-frs au Rapid Ernageois, 50.000,-frs à la Balle Pelote, 50.000,-frs à l'ASBL Ernage-Animation.

Nous ne nous sommes pas oubliés, nous avons conservé les 36.000,-frs restants ; pas pour les boire, mais pour recommencer une nouvelle saison qui s'annonce difficile.

En effet, tous nos anciens nous ont quittés : Désiré Otjacques, Georgette Noël, Roland Vanhauwaert, trois piliers du Comité des Fêtes depuis de nombreuses années. Ils nous ont donné beaucoup, ils ont consacré un nombre incalculable d'heures à cette " fête à Ernage " que nous aimons tous. Qu'ils en soient tous remerciés. Nous n'oublierons pas dans ces mêmes remerciements Thérèse Delseth qui sut si bien nous accueillir lors des réunions et Philippe Masson qui malheureusement eut trop peu de temps à nous consacrer. Nous essayerons de continuer leur oeuvre et, si nous n'avons pas leur expérience, nous tenterons de la compenser par l'enthousiasme de notre jeune comité :

Président : Michel Dufrasne ; Vice-présidents : Alain Bolain et André Amond ; Secrétaire : Michelle De Wolf ; Trésorier : Hervé Noël ; Membres : Marie-Aurore Van Den Heede, Marie et Jacques Paquay, Jean-Marie Drapier, Michel Evrard (rue Cals).

Pour clôturer la saison 1987, il nous reste à parler de la " Soirée Nominettes ".

Nous avons voulu, cette année, modifier la formule et ne plus servir de repas, non par esprit d'avarice mais parce que nous considérons que cette soirée pouvait être également une soirée de délasserment pour le Comité.

La formule avec repas implique en effet une main-d'oeuvre plus nombreuse et, dans ces cas-là, ce sont toujours les mêmes qui encaissent. Est-ce un hasard ou l'absence de ce repas si fastueux autrefois, nous avons constaté, cette année, un manque d'intérêt certain pour cette soirée et nous aimerions connaître votre avis sur ce sujet ; vous pouvez vous adresser directement à un des membres du Comité pour donner votre opinion ; vos suggestions sont toujours les bienvenues.

Voilà pour l'année 1987 ; nous sommes repartis pour une nouvelle " Rencontre " avec des idées de renouveau, d'une fête plus proche des Ernageois.

Enfin ceci est une longue histoire que nous aurons l'occasion de vous raconter tout au long de l'année.

Pour ceux qui voudraient voir ou revoir le montage Dias de la Rencontre 1987, nous leur signalons que la salle "La Concorde" leur sera ouverte gratuitement le samedi 23 janvier 1988 à 20 heures.

A bientôt,

Le Comité des Fêtes.

" LE SOUPER MOULES ET FRITES DE LA BALLE PELOTE "

Les membres du comité et les bénévoles ayant participé à l'organisation de la soirée du 3 octobre, ont pris connaissance des commentaires relatifs à cette soirée et repris dans l'RNAJOIE du 23 octobre.

Comme nous sommes en démocratie, nous avons le bonheur de bénéficier d'un droit de réponse et nous tenons à faire usage du privilège qui nous est accordé pour informer les intéressés et éviter ainsi tout malaise qui pourrait être néfaste à une soirée quelconque.

Nous reconnaissons qu'une erreur d'organisation a été commise, mais, n'ayez crainte, cette lacune est déjà comblée pour le futur et ce de manière à pouvoir satisfaire, au plus tôt, les heureux participants au repas.

Par ailleurs, lorsqu'un certain temps est mis pour alimen-

ter la (les table(s), il ne faut pas toujours incriminer les organisateurs, car, il est à noter que lorsque nous enregistrons les inscriptions, généralement on nous demande de faire partie d'un groupe bien précis et bien souvent on formule le voeu de servir l'ensemble du dit groupe.

De plus, il est régulier de constater l'arrivée tardive de personnes devant faire partie de cette table.

Donc, nous ne pouvons nous permettre d'aller à l'encontre des instructions qui nous ont été données.

Il va de soi qu'entretemps l'apéritif est servi suivant les commandes enregistrées et non obligatoires et il est courant de constater une croissance de l'ambiance en fonction du temps.

Réflexion faite, n'est-ce pas le but ?

Le souper " Moulès et frites ", est à notre avis le plus difficile à réaliser, si les organisateurs veulent se donner la peine de cuire séparément la portion de moules qui revient à chacun et non se limiter à puiser dans une grande marmite et ceci sans être certain que le compte y sera.

Quant à la disco, il faut savoir que, dans une soirée de ce genre, il y a deux publics, les jeunes et les moins jeunes.

Quel que soit le genre de musique, il y aura toujours des insatisfaits ; heureusement que le préposé à ce genre d'opération essaye, dans la mesure du possible, d'adopter une position moyenne.

Nous croyons, en toute sincérité, que les personnes qui répondent si généreusement à notre invitation nous accorderont l'indulgence nécessaire car, il ne faut pas perdre de vue que le personnel ne fait pas partie d'un service " Hotellerie " et, cependant, après chaque organisation, nous ne recevons que des louanges pour la quantité et la qualité.

Cette mise au point étant faite, nous tenons à remercier toutes les personnes qui participent à nos activités et nous espérons les retrouver en bonne santé.

Dès à présent, sauf imprévu, nous leur fixons rendez-vous à notre souper du 9 avril 1988.

Le Comité.

COMMUNIQUE

La Maison de la Mémoire Saint-Jacques a Namur nous a adressé la lettre suivante à laquelle il est loisible à chacun de répondre selon ses disponibilités.

Namur, le 19 octobre 1987

Messieurs,

Voici un an était créée à Namur, la Maison de la Mémoire Saint-Jacques, destinée à revitaliser l'église Saint-Jacques, fermée au culte depuis de nombreuses années, et son riche passé par l'organisation d'activités culturelles, en rapport avec l'histoire régionale.

Comme l'an dernier, la Maison de la Mémoire Saint-Jacques organisera du 12 au 23 DECEMBRE, en l'église Saint-Jacques, rue Saint-Jacques à Namur, une exposition de crèches. A cette fin, nous faisons appel à toutes les personnes qui possèderaient des crèches rares, étrangères, originales, anciennes... et qui accepteraient de les prêter moyennant toute garantie d'assurance.

Dans le cadre de cette exposition, nous souhaiterions également créer une animation à l'intention des enfants, notamment des classes primaires. Aussi, nous nous adressons à tous ceux qui, disposant d'un peu de temps à cette époque, pourraient venir leur raconter des anciens contes, histoires, légendes, coutumes et usages de Noël.

Auriez-vous l'amabilité d'insérer notre demande dans votre journal local.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux

Pour la Maison de la Mémoire Sabine RENARD

Pour tout renseignement Permanence rue Léanne, 90
5000 NAMUR

Tel 081/22.01.32 de 9h à 16h30.